



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

# Mesures de développement de la qualité (art. 58a LAMal)

dans les hôpitaux et les cliniques

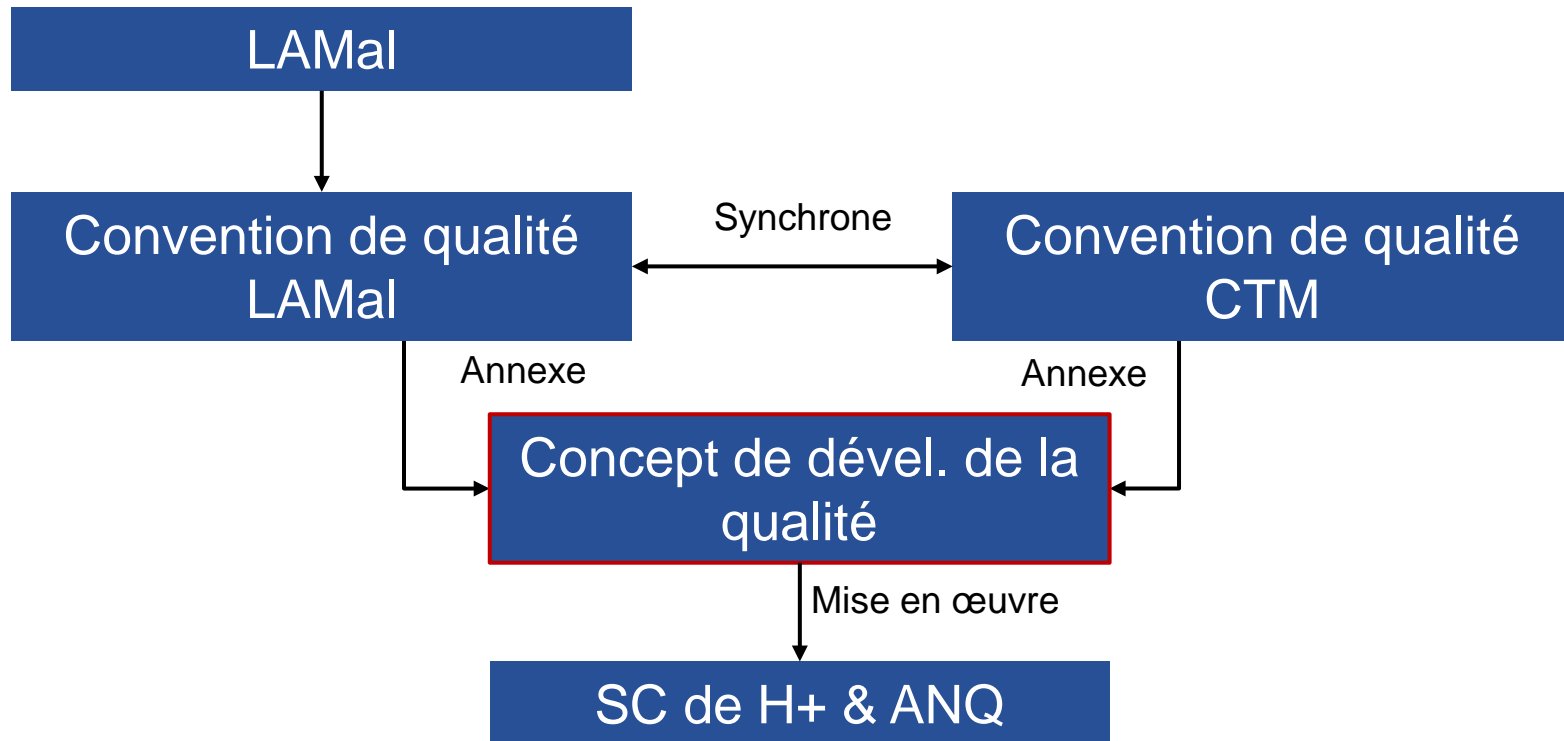
**Andreas Schittny**

Responsable technique Qualité et sécurité des patients, H+

**Q-Day**

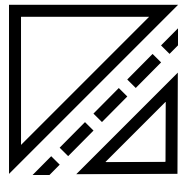
20.01.2022

# Mesures de dével. de la qualité





- Remplir les obligations légales selon la révision de la LAMal «Renforcement de la qualité et de l'économicité»
- Encouragement systématique du développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques
- Cadre national pour la culture de la qualité
- Perfectionnement continu et amélioration de la qualité des traitements et de la sécurité des patients



- Un concept pour les hôpitaux et les cliniques en tant qu'institutions
  - Pas d'autre concept en vertu de l'art. 58a LAMal dans l'institution
  - Pour les secteurs stationnaire et ambulatoire des hôpitaux
  - Pour les secteurs LAMal et LAA/LAI/LAM
  - Y compris les tiers avec activité à titre privé
- Différencié pour les domaines de la somatique aiguë, de la psychiatrie et de la réadaptation
- Preuve du respect des règles par site

# Concept de développement de la qualité

## Domaines thématiques

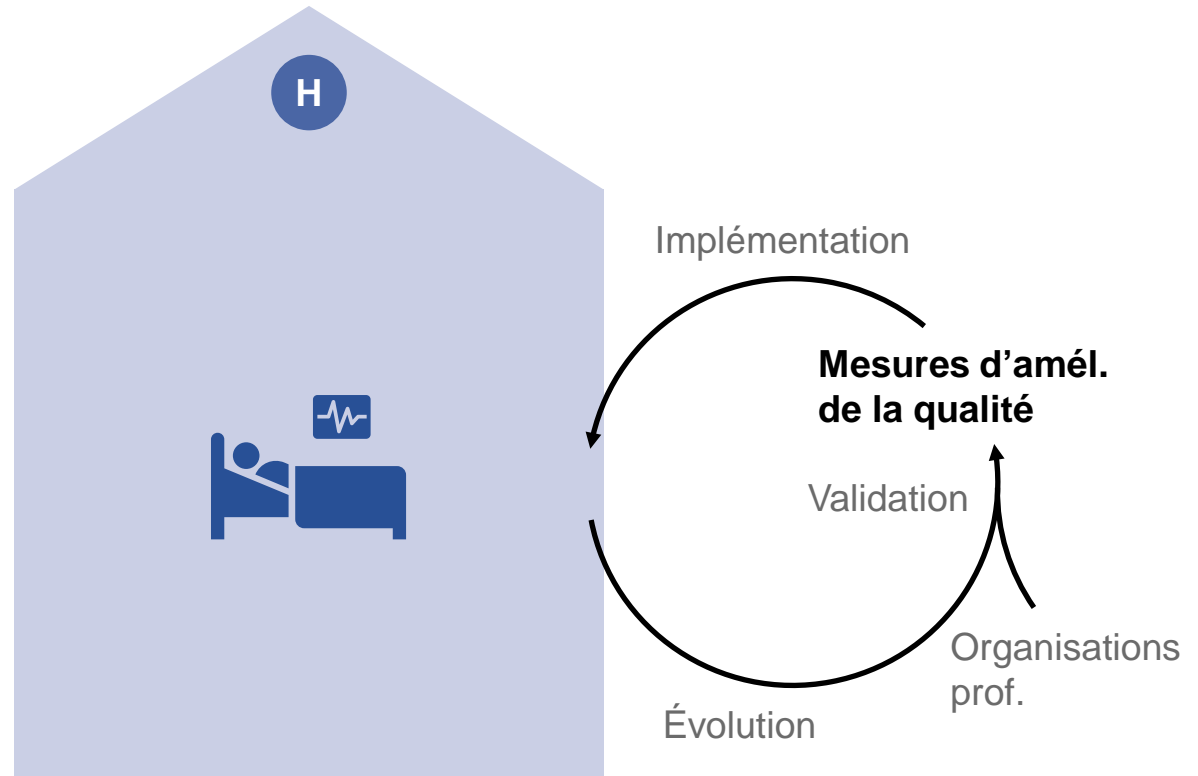
---



# Concept de développement de la qualité

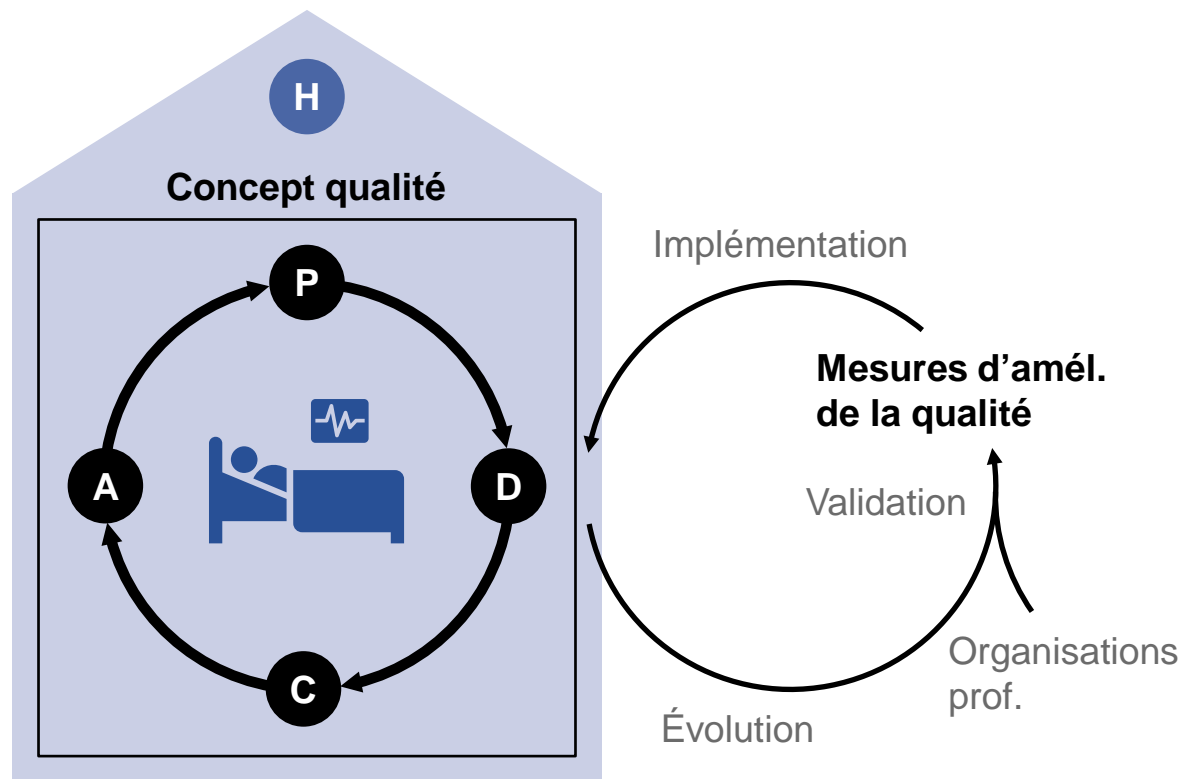
## Domaines thématiques

---



# Concept de développement de la qualité

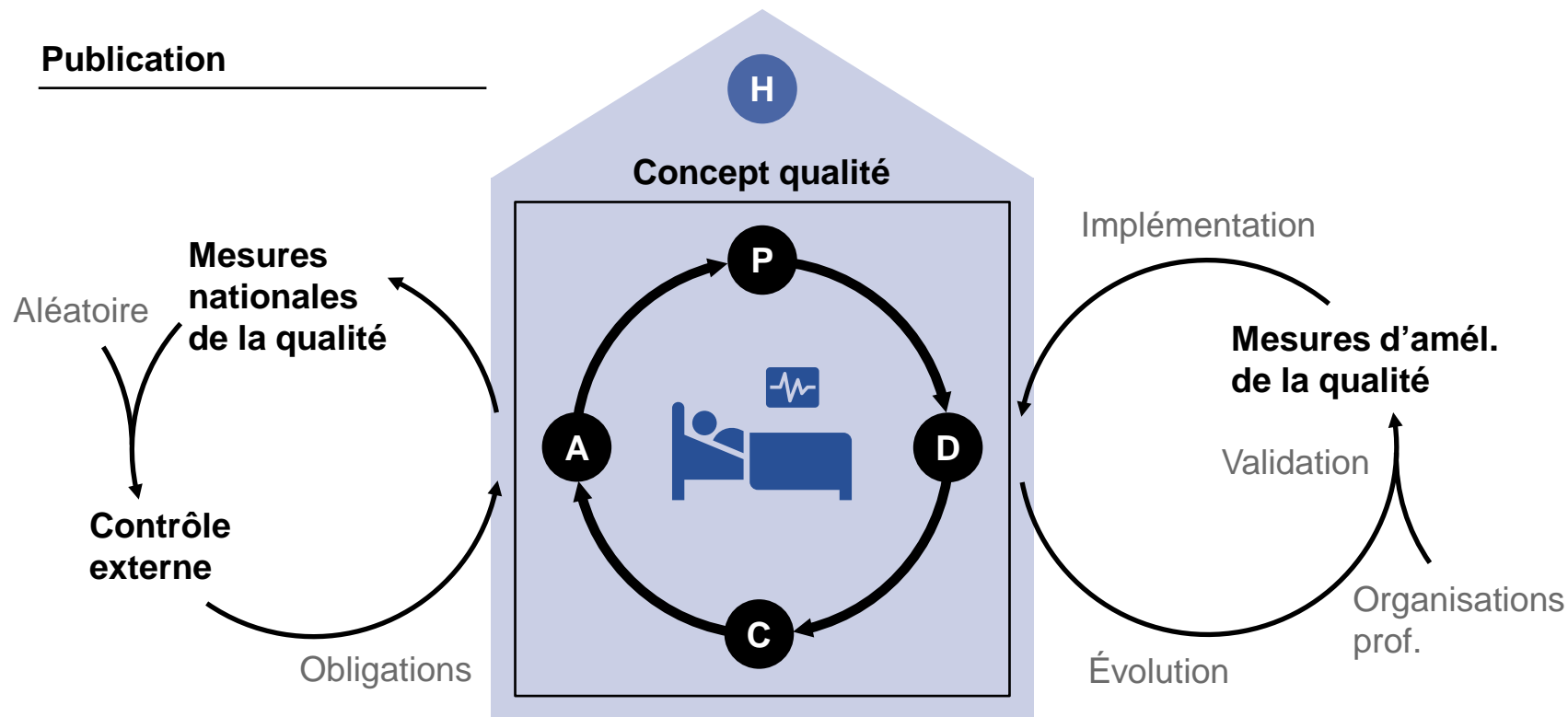
## Domaines thématiques



# Concept de développement de la qualité

## Domaines thématiques

### Publication

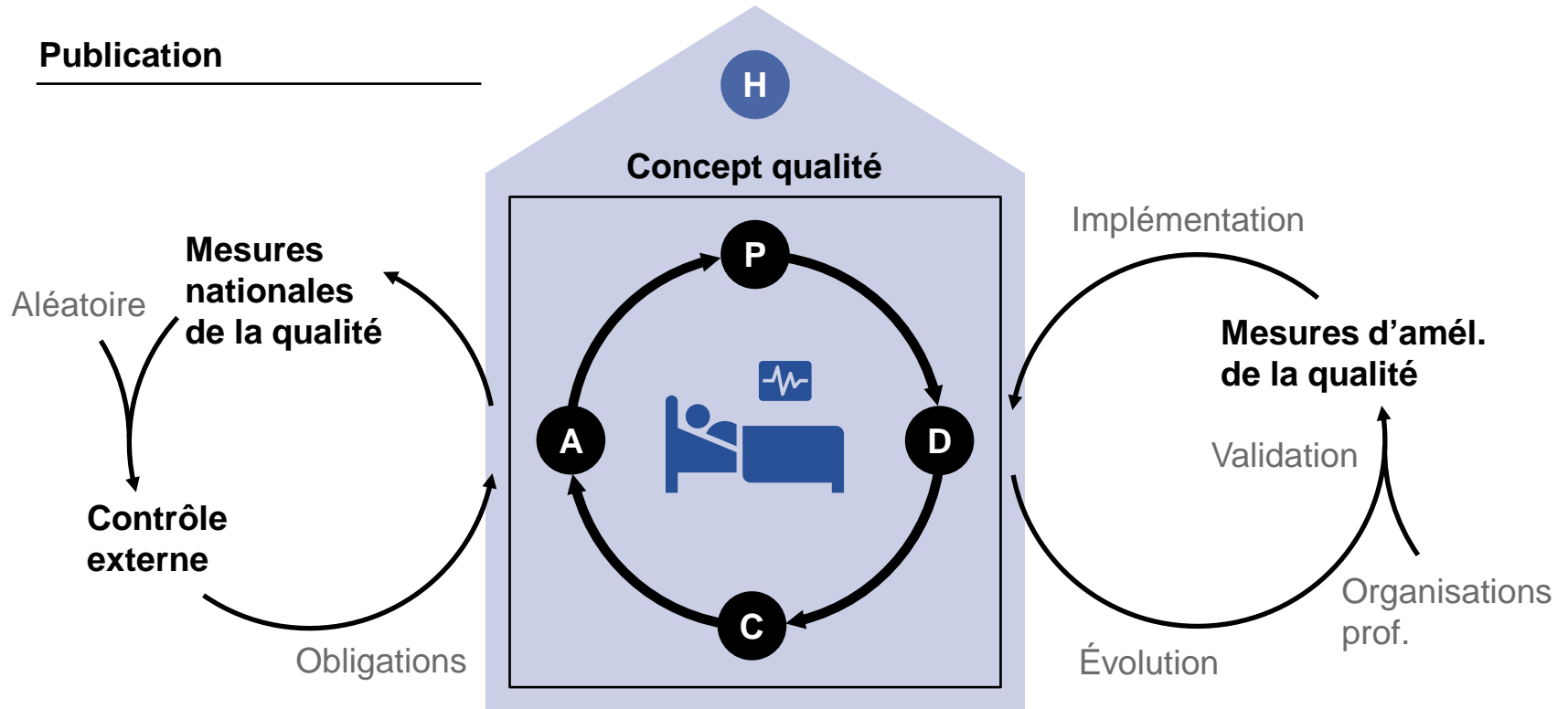




# Concept de développement de la qualité

## Domaines thématiques

### Publication





- Domaines délimitables du développement obligatoire de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques
- Perspective nationale
- Convenus entre les partenaires conventionnels
- Coordonnés avec la stratégie et les objectifs en matière de qualité de la Confédération
- Centrés sur les patients, pertinents, réalisables de manière généralisée
- Évolutifs à moyen terme

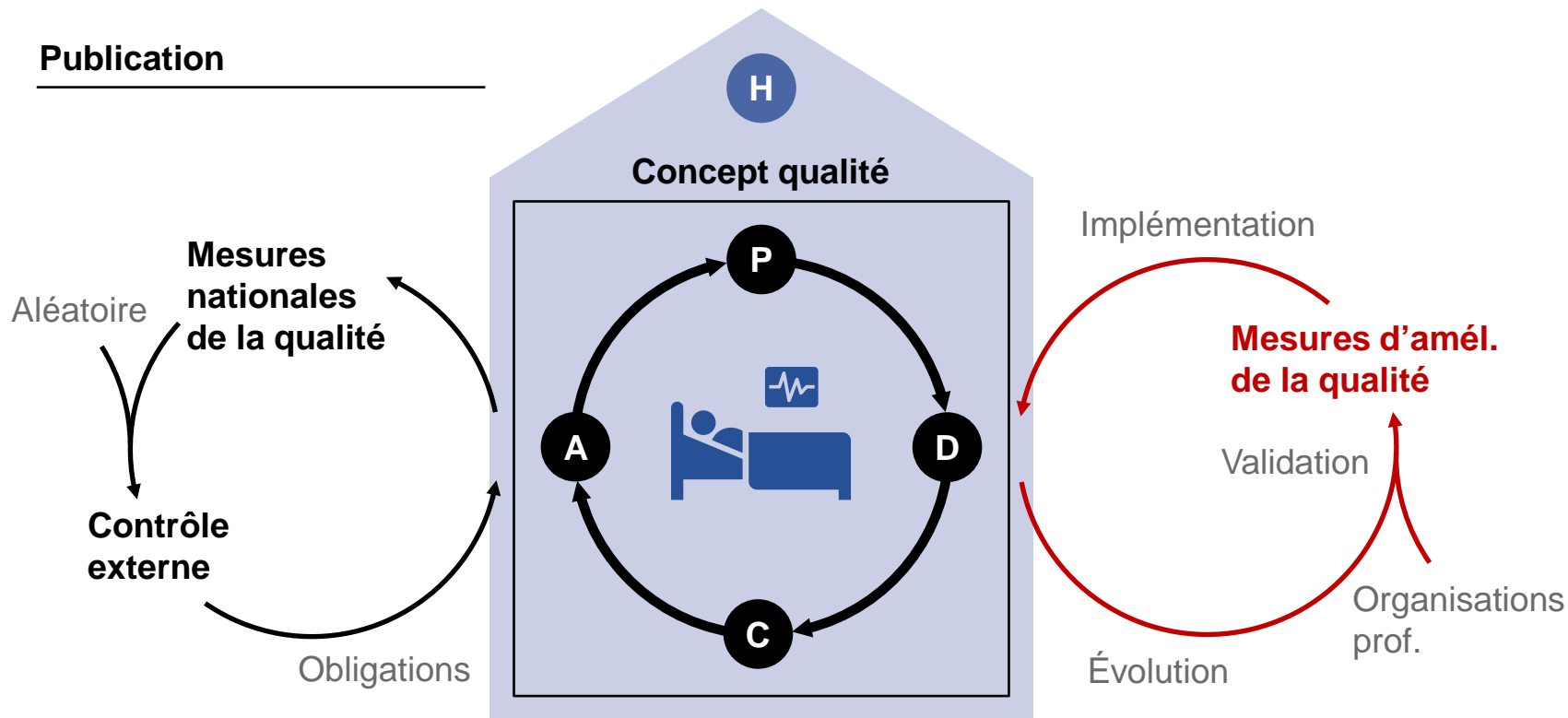


Domaine thématique	Entrée en vigueur		
	Aigus	Psy.	Réad.
Culture de la qualité et de la sécurité	2023	2023	2023
Prévention des infections et hygiène à l'hôpital	2023	-	2023
Qualité de la prise en charge et prévention	2023	2023	2023
Culture interdisciplinaire et interprofessionnelle d'apprentissage et de communication	2024	2024	2024
Sécurité de la médication	2025	2025	2025
Qualité de l'indication et utilité pour les patient-e-s	2025	2025	2025
Gestion des interfaces	2025	2025	2025
Prévention du suicide	-	2023	-

# Concept de développement de la qualité

## Domaines thématiques

### Publication





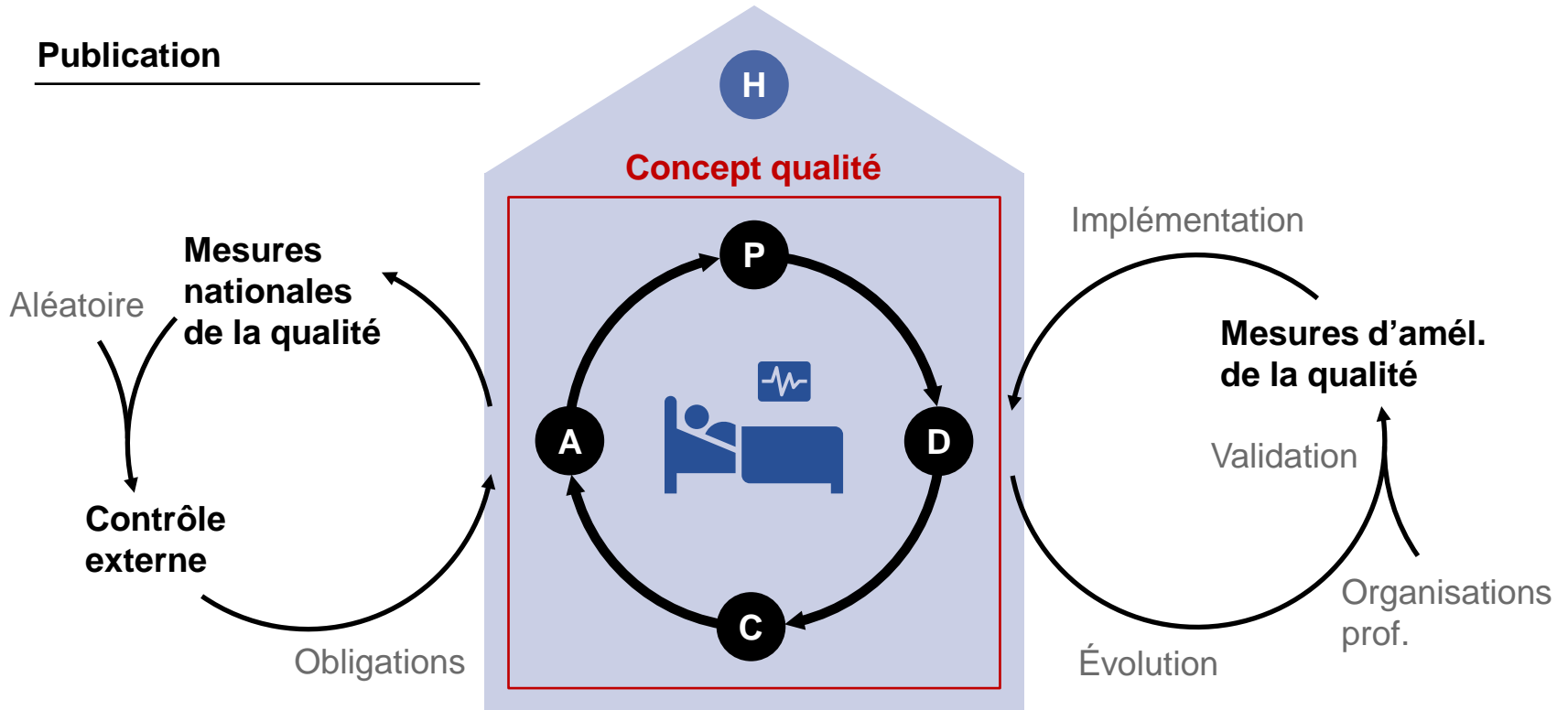
# Mesures d'amélioration de la qualité

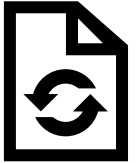
- Mesures systématiques d'amélioration de la qualité des traitements et de la sécurité des patients (structures et processus)
- Développées par les hôpitaux et autres organisations prof.
- Validées au niveau national selon des critères uniformes
  - Validation technique par la commission technique Qualité de H+
  - Validation conventionnelle par les partenaires
  - Validation possible des mesures existantes
- Intégration individuelle à l'hôpital (min. 1/dom. thématique)
- Liberté de choix au sein des dom. thématiques (sur min. 4)

# Concept de développement de la qualité

## Domaines thématiques

### Publication



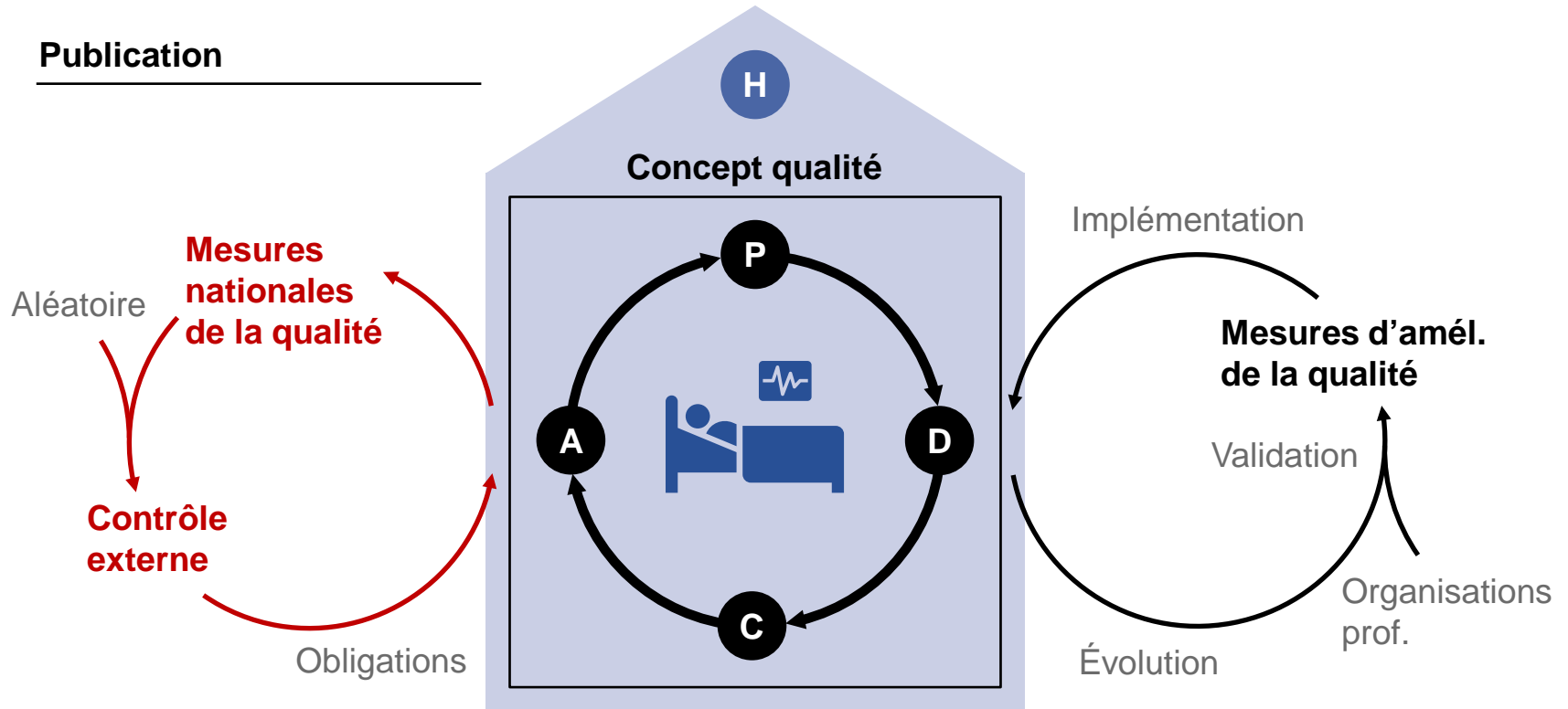


- Développement continu de la qualité des traitements et de la sécurité des patients (PDCA)
- Élaboré par les hôpitaux eux-mêmes, selon un cadre uniforme
- Intégré dans un système de gestion de la qualité
- Couverture de tous les domaines thématiques
- Intégration individuelle des mesures d'amélioration de la qualité dans le concept qualité
- Contrôlé par un organe externe indépendant

# Concept de développement de la qualité

## Domaines thématiques

### Publication





# Mesures nationales de la qualité



- La nouvelle convention de qualité selon l'art. 58a LAMal reconnaît l'actuel contrat de qualité national de l'ANQ
- Résultats des mesures nationales de la qualité pour la sélection d'hôpitaux et de cliniques en vue du contrôle
- Utilisation des résultats des mesures pour le concept qualité à la discrétion de l'institution

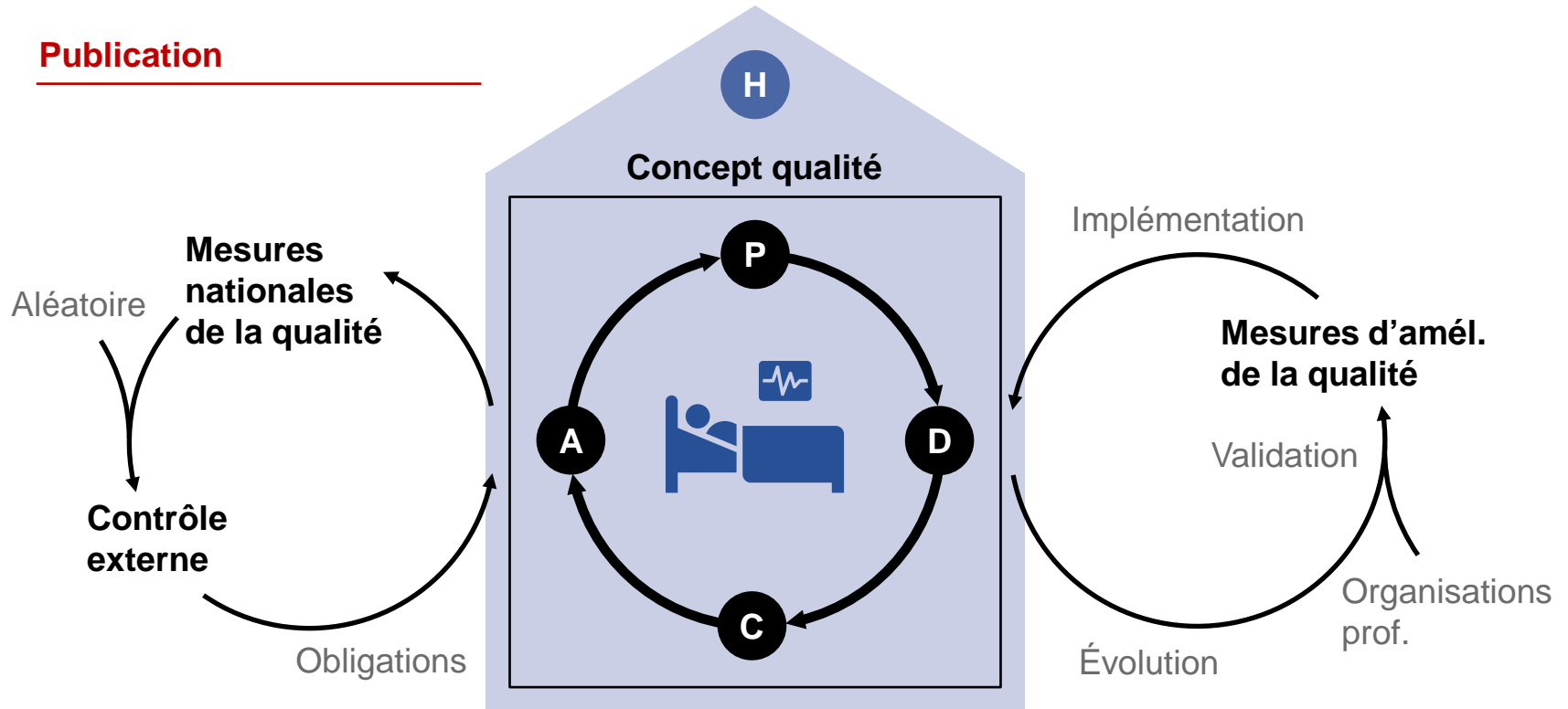


- **Contrôle externe selon des critères uniformes**
  - Implémentation des concepts qualité
  - Intégration des mesures d'amél. de la qual. dans les concepts qualité
- **Évaluation en deux dimensions**
  - Avancement du développement de la qualité (PDCA)
  - Pénétration dans l'institution (domaines organisationnels, groupes professionnels etc.)
- **Possibilité d'imposer des obligations appropriées**
- **Échantillon fondé sur les mesures de la qual. ou sélec. aléat.**
- **Libre choix d'un organe de contrôle conforme aux exigences**
- **Validation des contrôles existants**

# Concept de développement de la qualité

## Domaines thématiques

### Publication



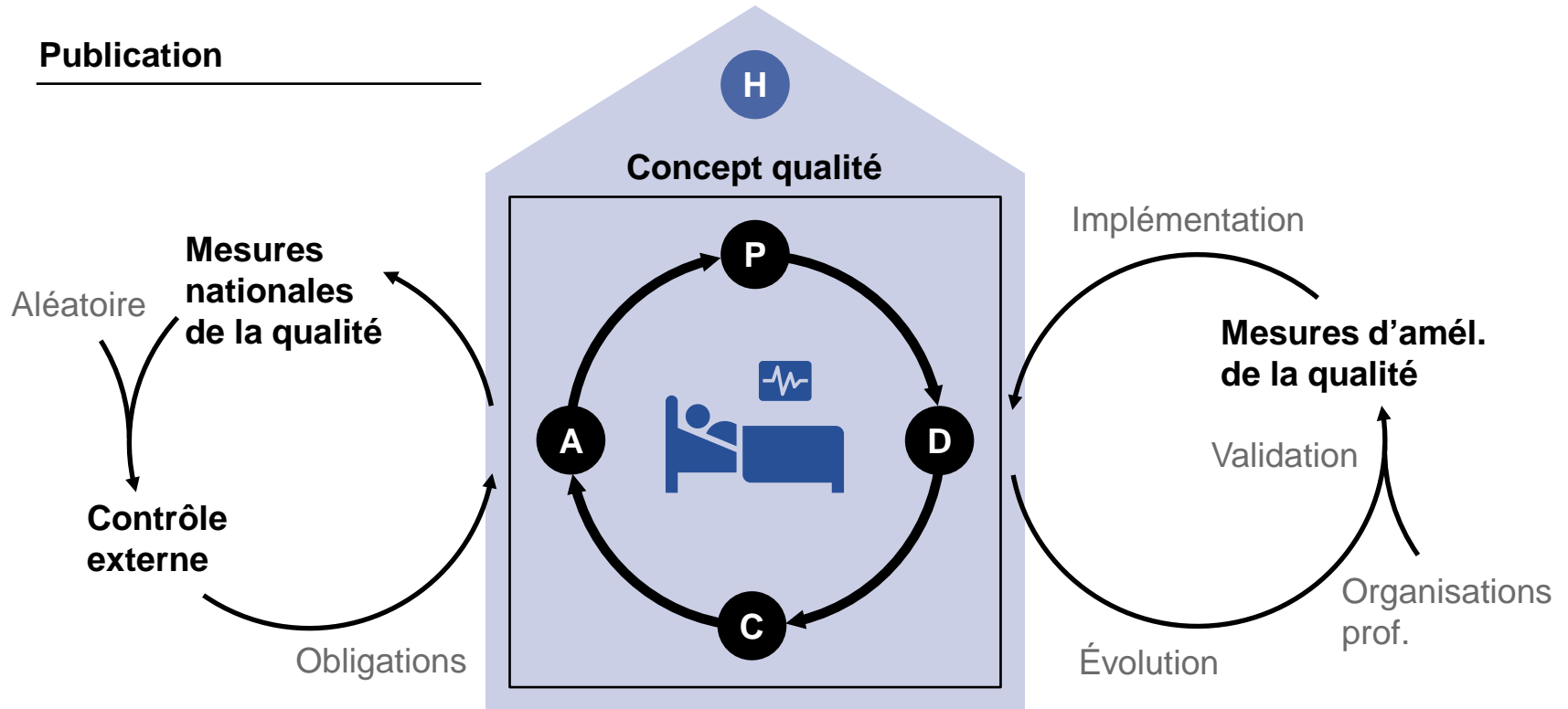


- **Auto-déclaration**
  - État de l'implémentation des concepts qualité par domaine thématique
  - État de l'implémentation des mesures d'amélioration choisies
- **Résultats du contrôle**
  - Résultats du contrôle par domaine thématique (état du développement de la qualité et pénétration dans l'institution)
  - Commentaire public de l'hôpital ou de la clinique
- **Intégration à la plateforme info-hopitaux.ch**
- **Intégration au modèle de H+ pour le rapport sur la qualité**

# Concept de développement de la qualité

## Domaines thématiques

### Publication










- Les règles du développement de la qualité sont respectées si
  - l'auto-déclaration est remplie au moins annuellement
  - les éventuelles obligations imposées par l'organe de contrôle sont remplies dans les délais impartis
- Évaluation par les partenaires conventionnels
  - reposant sur un extrait du rapport de contrôle
  - sous forme pseudonymisée
- En cas de non-respect des règles du développement de la qualité, des sanctions sont possibles conformément à l'art. 59 LAMal



- Mesures d'amélioration de la qualité
  - Validation à court terme de nouvelles mesures
  - Évaluation à moyen terme des mesures
- Domaines thématiques
  - Évaluation à moyen terme des domaines thématiques
- Éventuel plan de développement par les partenaires
- Développement continu du concept et de la convention en tant que tels
- Adaptation à la stratégie et aux objectifs de qualité de la Confédération

# Concept de développement de la qualité

## Synthèse

-  Promotion du développement de la qualité, uniforme mais flexible
-  Une culture de la qualité pour toute l'institution
-  Concentration sur des domaines thématiques pertinents au niveau national
-  Sélection de mesures provenant de la pratique pour la pratique
-  Concepts qualité individuels (PDCA)



# Concept de développement de la qualité

## Synthèse



Ancrage des mesures nationales de la qualité



Contrôle par échantillonnage avec des obligations pertinentes



Transparence appropriée



Règles applicables de développement de la qualité



Perfectionnement continu des règles

# Prochaines étapes



- Procédure d'adoption en cours dans les fédérations
- Si adoption: soumission au Conseil fédéral d'ici au 01.04.2022
- Entrée en vigueur: avec l'approbation du Conseil fédéral
- Phase d'introduction de deux ans
- Déjà en cours: travaux d'implémentation

# Remerciements

- Aux membres de H+
- Aux organes suivants de H+
  - Groupes de travail pour le concept de développement de la qualité dans la somatique aiguë, la réadaptation et la psychiatrie
  - Commission technique Qualité
  - Délégation de négociation de la convention de qualité
- Aux partenaires conventionnels
- Aux autres parties prenantes



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

# Merci pour votre attention

**Andreas Schittny**

Responsable technique qualité et sécurité des patients

H+ Les Hôpitaux de Suisse  
Lorrainestrasse 4 A, 3013 Berne  
031 335 11 13, [andreas.schittny@hplus.ch](mailto:andreas.schittny@hplus.ch)  
[www.hplus.ch](http://www.hplus.ch)

H+: Schweizer Spitäler, Kliniken und Pflegeinstitutionen  
H+: Hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses  
H+: Gli Ospedali, le cliniche e gli istituti di cura svizzeri